



CONSEIL COMMUNAL  
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 28 juin 2012

Préavis N° 08/2012 concernant la  
gestion et les comptes 2011 du  
Fonds culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 juin 2012 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 08/2012,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 1 avis contraire les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes 2011 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 juin 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Yves Filippozzi



La secrétaire suppléante

Tommasina Maurer

Patricia SAVA  
Ch. du Ressay 16  
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01  
076/529 26 00  
secretaireduconseil@st-legier.ch